Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

# Le parc "infiltré" Jean et Henri Prouvé au sein de l'ÉcoQuartier Biancamaria

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2017

**Organisme/ institution en charge de la mise en œuvre :** Métropole du Grand Nancy et son concessionnaire d'aménagement : SOLOREM

**Services de la collectivité associés :** Direction de l'Urbanisme et de l'Ecologie Urbaine

Service Espaces Verts, Direction Eau-Assainissement, Guichet Unique

**Budget :** 1,3 M€

**Partenaires financiers :** Agence de l'Eau Rhin-Meuse

**Partenaires techniques :** Groupement de maîtrise d'œuvre urbaine : Agence VERDIER-TAPPIA (urbaniste mandataire), LINDER PAYSAGE (paysagistes co-traitant), SEFIBA (infrastructures co-traitant), BEPG (environnement-eau co-traitant)

**Date de début du projet** : Mai 2011 pour la première phase

**Date de fin** : Septembre 2016 pour la seconde phase

**Objectifs**

Située sur la commune de Vandoeuvre, aux portes de Nancy, l'écoquartier Biancamaria s'inscrit dans un vaste projet de reconquête urbaine visant à reconvertir d'anciens sites militaires et à requalifier des

espaces d’entrée d’agglomération. L’objectif : réaliser un ÉcoQuartier équilibré, évolutif et réaliste, dont la spécificité est de concilier les différents enjeux du développement durable selon une approche urbaine intégrée et reproductible sur d'autres secteurs de la métropole. En termes de planification et d'écologie urbaine, l'objectif de cet écoquartier était en outre de recréer un maillage d'espaces publics et notamment d'espaces verts pour créer ou améliorer les continuités en termes de mobilités douces, de biodiversité, de paysage… En effet, il s'agissait de renforcer la trame verte entre le parc Richard Pouille et le cimetière paysager du Sud, relais important de la biodiversité urbaine. L'aménagement de l'Ecoquartier s'est donc réalisé principalement autour d'un parc (Jean et Henri PROUVÉ) de 12 000 m² qui apporte une véritable âme végétale et colonne vertébrale au quartier. Il a d'ailleurs été la première réalisation concrète du projet Biancamaria en amont des constructions, afin de garantir un cadre de vie agréable aux nouveaux habitants, dès leur emménagement, et de renforcer l'attractivité de ce secteur de l'agglomération jusqu'alors en friche. Le parc est d'ores et déjà un élément fédérateur de rencontre et d'attractivité pour les quartiers voisins

**Mesures mises en œuvre :**

Représentatif de la conception originale de l’ÉcoQuartier, le parc linéaire et "infiltré" Jean et Henri Prouvé de 12 000 m² n’est pas conçu comme un lieu fermé et isolé, mais :
- "s’infiltre" dans tout le quartier pour bénéficier à un maximum de constructions et donc d'usagers, aussi bien en termes de paysage, de vues que d'usages de proximité,
- assure la gestion des eaux pluviales et constitue également un support aux déplacements doux,
- « s’infiltre » vers les parcelles privées pour conforter la logique de plus-value paysagère au quartier.
L’enjeu est de créer les conditions d’un parc habité (par le plus grand nombre) en “additionnant“ les valeurs du parc infiltré, des jardins privés et partagés.

Un ensemble de prescriptions concernant la construction et l’aménagement des parcelles a ainsi appuyé le projet de parc, avec notamment des obligations de maintien en pleine terre pour la plantation d’arbres de haute tige complémentaires à ceux du parc, des ruptures de construction obligatoires, une gestion raisonnée et peu impactante du stationnement (principalement en souterrain), etc… afin que les parcelles privées contribuent également à un cadre de vie agréable et cohérent avec les objectifs de la ville durable.
Ce parc, recomposé sur d’anciens terrains militaires prend en compte les arbres existants de qualité.
L’aménagement de jardins partagés de 2 200 m² et de vergers collectifs de 800 m² illustre également la volonté de la Métropole de renforcer le lien et la cohésion sociale, tout en participant à une meilleure biodiversité dans l’agglomération.
Lieu de vie pour des espèces communes, le parc a été conçu avec une volonté de conforter des continuités biologiques en lien avec les parcelles privées et favoriser la biodiversité, en proposant une palette végétale propice à la pollinisation et à la nidification (avec par exemple, des prairies et haies mellifères, des fruitiers et des arbustes à baies…) .
Par ailleurs, ces espaces ont été conçus de façon à réduire considérablement les coûts d’investissement et d’entretien, avec notamment la mise en place de prairies et d’une diversité d’herbacées.

**Résultats/Impact pour la biodiversité :**

Le projet d’aménagement du parc Henri et Jean Prouvé enrichit aujourd’hui la biodiversité de ce secteur de l’agglomération, principalement par la plantation d’une trame arborée et d’une palette végétale diversifiée, avec différentes strates, ce qui n’existait que peu au préalable (terrains militaires et centre équestre), et en assurant la continuité biologique entre le Nord et le Sud (cimetière paysager et Parc Pouille) notamment.
Les différentes composantes du projet (parc et constructions) dialoguent entre elles pour conforter cette richesse et composer un cadre de vie paysager de qualité. Les premiers habitants peuvent ainsi dès aujourd’hui trouver au cœur du parc (1/3 des opérations des deux premières phases sont livrées) :
- Deux vergers à vocation environnementale où seront introduites des espèces anciennes, résistantes
- Deux aires de jeux pour enfants, un jeu de boules, pour favoriser les espaces de rencontre dans un environnement paysager
- Une palette végétale diversifiée (plus de 50 espèces différentes : arbres-tiges et cépées, haies arbustives,

vivaces, graminées, prairies, noues engazonnées).
- L’eau est présente dans un petit bassin à pente douce avec une roselière.

Indicateurs écoquartier :
- Environ 7m² d’espaces verts par habitants
- 51% de surfaces végétalisées non imperméabilisées
- Densité de 80 logements à l’hectare

## Coordonnées

Nancy

## Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

## Contact

David Gegout, chargé de mission urbanisme, métropole du Grand Nancy
Tél. 03 54 50 90 92
david.gegout@grand-nancy.org